

**Projet de géothermie profonde à Haute-Sorne :**

## **Citoyens Responsables Jura demandent des clarifications essentielles au Gouvernement**

L'Association CRJ – Citoyens Responsables Jura a adressé, ce jour, un courrier au Gouvernement jurassien (voir annexe) en réponse à sa communication du 17 mars 2026 relative au projet de géothermie profonde à Haute-Sorne.

Active depuis 2016, l'association représente un large mouvement d'opposition citoyenne et coordonne les actions de plusieurs collectifs régionaux directement concernés, notamment des agriculteurs et des riverains du Tabeillon.

### **Des interrogations majeures toujours ouvertes**

À la lecture des éléments transmis par les autorités, l'association constate que plusieurs questions fondamentales demeurent sans réponse claire. Dans un dossier aux implications techniques, environnementales et financières importantes, elle estime indispensable que ces points fassent l'objet de clarifications précises et accessibles.

Par ailleurs, l'opposition au projet reste largement majoritaire au sein de la population concernée, comme l'a montré un sondage réalisé en 2024, renforçant la nécessité d'un dialogue direct avec les représentants des citoyens.

### **Nécessité d'un échange direct avec les autorités**

Dans ce contexte, l'association relève l'absence de rencontre formelle avec le Gouvernement jurassien. Elle considère qu'un échange direct constitue une étape nécessaire pour garantir un traitement transparent et équilibré du dossier.

Elle réaffirme également ses réserves quant à la Commission de suivi et d'information (CSI), dont elle conteste l'indépendance, et qui ne saurait, selon elle, se substituer à un dialogue institutionnel direct.

### **Trois points nécessitant des réponses explicites**

Dans un esprit constructif, Citoyens Responsables Jura indiquent être disposés à participer à un échange avec les autorités, pour autant que des réponses claires soient apportées sur les éléments suivants :

- **Les conséquences financières pour la collectivité** en cas d'arrêt du projet : l'association demande une transparence complète sur les engagements contractuels liant l'État aux promoteurs, ainsi que sur les risques financiers potentiels supportés par les pouvoirs publics ;
- **La gestion des ressources en eau** : elle sollicite une garantie formelle que le réseau communal ne sera pas mis à contribution pour compenser un déficit en eau identifié dans le cadre du projet ;

- **Les garanties en cas de défaillance des promoteurs** : au regard de précédents connus, l'association demande quelles mesures juridiquement contraignantes assurent la protection durable des collectivités et des propriétaires concernés.

## **Un enjeu de transparence et de responsabilité publique**

Pour l'association, ces demandes s'inscrivent dans une démarche de transparence et de responsabilité, à la hauteur des enjeux soulevés par ce projet.

Elle appelle le Gouvernement jurassien à apporter des réponses précises à ces questions, condition nécessaire à la poursuite d'un dialogue constructif avec les représentants de la population concernée.

Avec nos meilleures salutations